



L'OLYMPISME :
UNE CULTURE UNIVERSELLE DE LA FRATERNITE

BULLETIN D'ADHESION 2022

Je soussigné (e),

Personne morale
Nom de la structure
Nom Prénom du contact
Fonction
Adresse de l'organisme
Téléphone
Courriel

déclare adhérer¹ en qualité de membre actif au Comité français Pierre de Coubertin et règle ma cotisation pour l'année 2022 par :

- virement bancaire² (à privilégier)
- chèque bancaire³ à l'ordre de « Comité français Pierre de Coubertin »

selon le barème suivant :

Membre actif – personnes physiques	30,00 €
Membre actif – Personnes morales	
• Fédérations	130,00 €
• Organismes régionaux, départementaux, clubs et associations	60,00 €
Membre actif – Municipalités ou Collectivités territoriales	
• Plus de 100.000 habitants	240,00 €
• De 50.000 à 100.000 habitants	160,00 €
• Moins de 50.000 habitants	100,00 €
Membre bienfaiteur (minimum)	160,00 €

1. Un reçu de paiement vous sera adressé par retour à votre adresse électronique. Les adhérents personnes physiques recevront, par retour également, un bon *Cerfa* d'exonération fiscale.

2. IBAN : **FR76 1027 8060 4300 0211 5350 119** BIC : **CMCI FR 2A** (veiller à préciser le nom complet de votre organisme et adressez votre bulletin d'adhésion par courrier électronique à comitecoubertin@cnoisf.org)

3. En raison de la crise sanitaire, adresser votre bulletin accompagné du chèque au domicile du trésorier :

M. Francis AUBERTIN 2 impasse du Raquer Vihan 56880 PLOEREN.